



# Zones réservées

PAZ du 07.12.2016

Décidé par le Conseil municipal le



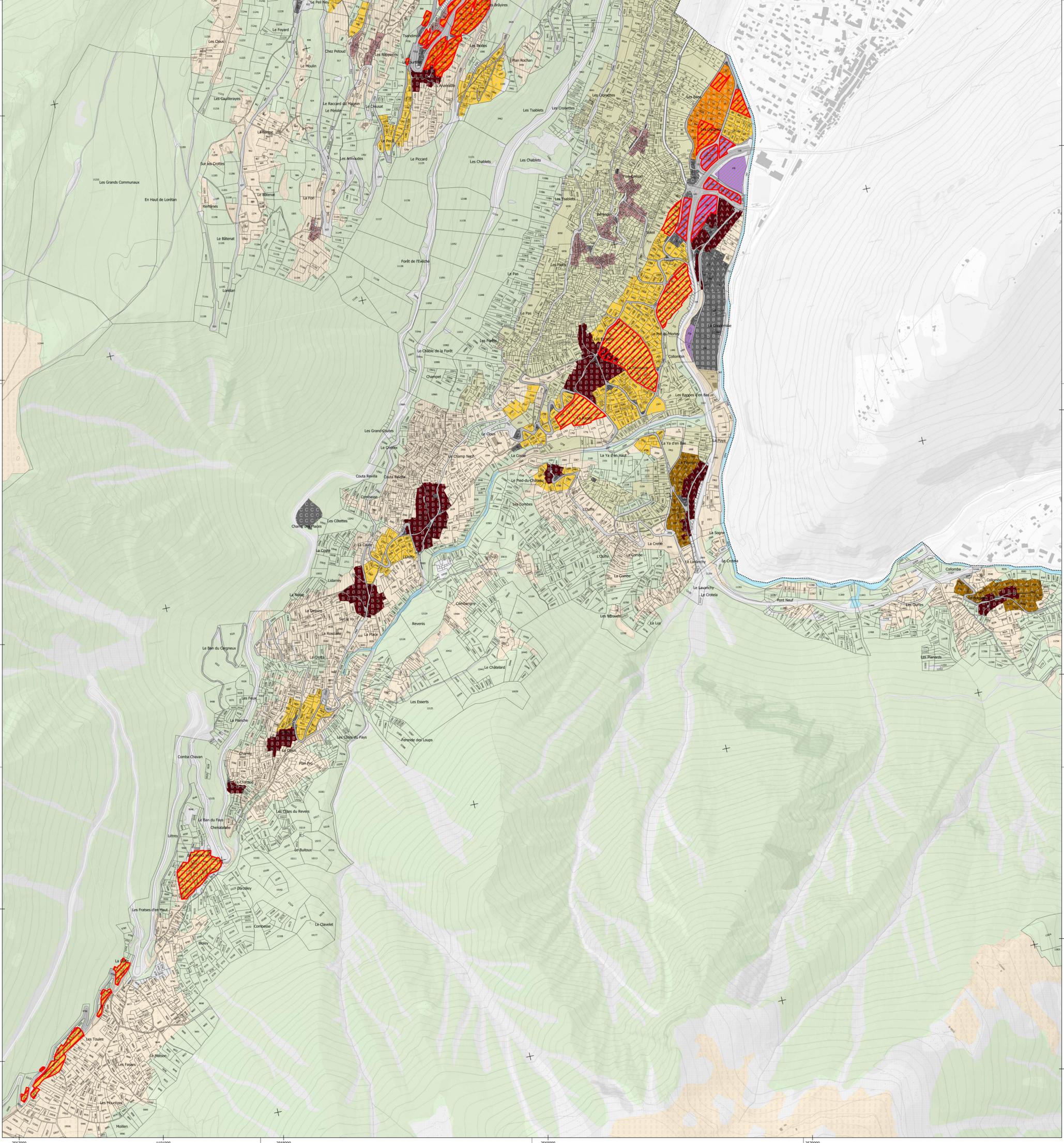
1:5'000



Date	Projet	Dessin	Contrôle
05.05.2023	LK	AR	LK
15.05.2023	LK	AR	LK
30.05.2023	LK	AR	LK

Plan N°: 15534-03.01.001

- Zones à bâtir**
- Zones réservées
  - Zone village A - La Croix / Le Brocard
  - Zone village B
  - Zone extension village A - le Brocard, le Borgeaud
  - Zone hameau A - Ravoir
  - Zone hameau B - Plan Cersier / Le Perrey / Les Guères
  - Zone habitation moyenne densité A - Ravoir
  - Zone habitation moyenne densité B - Les Creusats
  - Zone habitation faible densité A - La Croix / Aval des Rappes / Sommet-des-Vignes
  - Zone habitation faible densité B - Pied du Château / Amont des Rappes
  - Zone habitation faible densité C
  - Zone habitation faible densité D - Ravoir / Sommet-des-Vignes / Planodzan
  - Zone de constructions et d'installations d'intérêt public A
  - Zone de constructions et d'installations d'intérêt public B
  - Zone de constructions et d'installations d'intérêt public C
  - Zone mixte commerciale et artisanale
  - Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir
- Autres zones**
- Zone agricole I
  - Zone agricole II
  - Zone agricole protégée
  - Zone viticole
  - Zone de dépôt de matériaux de la déchetterie des Condémines
  - Aire forestière
  - Zone des eaux et des rives
  - Zone pâturage boisé
  - Zone d'affectation différée
  - Zone de transport à l'extérieur des zones à bâtir
  - Zone inculte
  - Zone non affectée





# Zones réservées

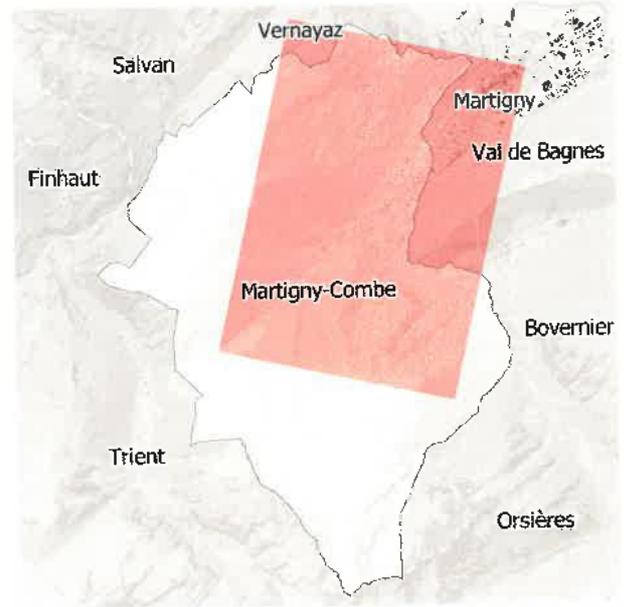
PAZ du 07.12.2016

Décidé par le Conseil municipal le

2.6 MAI 2023

La Présidente

Le Secrétaire



*Jenny*



*16*

1:5'000



0 50 100 150 200 m

Date	Projet	Dessin	Contrôle
05.05.2023	LK	AR	LK
15.05.2023	LK	AR	LK
30.05.2023	LK	AR	LK